

Madame Annelies VERLINDEN
Ministre de l'Intérieur, des
Réformes institutionnelles et du
Renouveau démocratique

Rue de la Loi 2 1000 Bruxelles

COF/BNI/MBA/CEL/JOA

Contact: Corinne François : corinne.francois@bruloclais.brussels

Annexe: 0

Bruxelles, le 21 octobre 2022

Madame la Ministre de l'Intérieur,

Concerne : Avant-projet de loi relative à l'approche administrative communale de la criminalité déstabilisante

Nous vous remercions d'avoir sollicité l'avis de Brulocalis concernant la nouvelle mouture de l'avantprojet susmentionné.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après nos observations.

Nous insistons notamment sur les contraintes pratiques que nous soulevons dans notre avis quant à l'application du texte de l'avant-projet de loi s'il est adopté en l'état.

En effet, il y a lieu de déplorer que les aléas et démarches reposent sur les épaules des communes :

- La faisabilité sur le terrain ;
- Les délais très courts pour agir ;
- Le nombre d'instances différentes à consulter et les contraintes qui s'y attachent (RGPD, etc.) ;
- La motivation des actes et l'impératif de les soumettre rapidement au Collège.

L'ensemble de ces éléments nous semblent affecter la faisabilité des procédés et l'effet utile de la proposition de texte .

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre de l'Intérieur, l'assurance de notre plus haute considération.

Corinne François

Directrice

Olivier Deleuze Président